



[Envoyer à un\(e\) ami\(e\)](#)

>> Septembre 2009

Chers Amis, à la suite des récentes révélations dans la presse concernant la SPA de Paris, la mise au point qui suit nous a paru essentielle afin de ne pas rompre le lien de confiance qui nous unit, pour le bien-être des animaux.

Flash - La Fondation souligne sa différence

Après la publication d'un rapport de la Cour des Comptes (21/09/09) qui met à l'index une fois de plus la gestion financière d'une association de défense des animaux ayant pignon sur rue, la Fondation 30 Millions d'Amis tient à réaffirmer la transparence de ses opérations et à rappeler ses principes de fonctionnements. Car malheureusement, cette mise en cause pourrait jeter l'opprobre sur l'ensemble des acteurs de la protection animale et par conséquent, porter préjudice aux animaux qu'ils défendent.

"PARIS, 21 sept 2009 (AFP) - La remise en ordre attendue dans la gestion des comptes de la Société protectrice des animaux (SPA) n'a pas eu lieu et la Cour des comptes a décidé d'alerter les ministères de tutelle, a annoncé lundi Philippe Séguin, premier président de cette instance. Le ministère de l'Intérieur a réagi très vite en demandant au Préfet de Paris de saisir le tribunal de grande instance afin qu'un administrateur judiciaire soit désigné, a-t-il précisé devant la presse. En outre, le ministère a signalé au Procureur de la République que "des faits susceptibles de recevoir une qualification pénale ont pu être commis dans la gestion, le fonctionnement et l'organisation de la SPA", a ajouté M. Séguin. "Jamais encore la cour des comptes n'avait été confrontée à un cas comme celui de la SPA", a-t-il fait remarquer, rappelant que c'était la troisième fois en huit ans qu'elle épinglait la SPA, sans que ses recommandations soient suivies d'effets."

Consciente qu'une telle nouvelle peut rapidement jeter l'opprobre sur l'ensemble des acteurs de la cause animale, la Fondation 30 Millions d'Amis tient à rappeler quelques unes des règles essentielles relatives au fonctionnement, à l'engagement et aux devoirs des fondations.

A la différence d'une association loi 1901, la Fondation 30 Millions d'Amis doit satisfaire aux obligations et aux contrôles rigoureux qu'implique son statut particulier de *"Fondation reconnue d'utilité publique"*.

Elle s'engage vis-à-vis des institutions comme du public sur la transparence de ses comptes :

- à son Conseil d'Administration siègent les représentants de trois ministères - Agriculture, Ecologie et Intérieur ;
- chaque année, son bilan financier est certifié par un Commissaire aux Comptes ;
- ses comptes sont disponibles à la préfecture de Paris, son autorité de tutelle, sur simple demande.

Ainsi, fidèle à ses principes, la Fondation 30 Millions d'Amis n'effectue aucun prêt ni aucun don en numéraire. Quand elle soutient un refuge, elle participe aux frais vétérinaires en réglant les factures directement au praticien, elle procède elle-même à la livraison de nourriture et finance des travaux en payant directement les fournisseurs.

En procédant de cette manière rigoureuse, nous avons la certitude, pour tous les organismes qui nous sollicitent, que l'aide attribuée bénéficie directement aux animaux et non au personnel.

Par ailleurs, sachez que l'équipe de la Fondation 30 Millions d'Amis est extrêmement réduite (10 personnes) afin de ne pas accroître les charges salariales, tant nous tenons à ce que l'argent qui nous est confié profite directement aux animaux que nous protégeons - d'autres, effectivement, ont choisi de procéder différemment en multipliant considérablement leurs effectifs.

Enfin, si des dysfonctionnements existent au sein de la SPA de Paris, ces faits ne doivent en aucun cas décourager ceux qui souhaitent défendre les animaux et continuer de soutenir nos "amis".

Merci de votre confiance.

© Fondation 30 Millions d'Amis 2009 / Tous droits réservés

Confidentialité des données : Conformément à la loi française (article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), un droit d'accès et de rectification concernant les données conservées est ouvert auprès de la

Fondation 30 Millions d'Amis